

Peuplements piscicoles



fement des eaux et l'augmentation du gabarit des cours d'eau depuis les sources vers les océans, les peuplements piscicoles évoluent naturellement dans 4 grandes zones (HUET, 1949 et VER-**NEAUX**, 1977):

Suivant un gradient amont-aval, le réchauf-

- la zone à truites (des sources au cours d'eau de piémont bien oxygénés et frais);
- la zone à ombres (rivières de piémont et de plaine encore fraîches);
- la zone à barbeaux (rivières et grands cours d'eau de plaine);
- et à brèmes (grands et très grands cours d'eau lents de plaine, avec zone à éperlan vers l'estuaire).

Sur le plan de la réglementation, il y a 2 catégories : la 1ère catégorie au peuplement dominée par les salmonidés et la 2ème catégorie où ce sont les autres espèces qui sont prépondérantes.

En terme de gestion piscicole, on parle de 3 types de contextes : les milieux salmonicoles regroupant zone à truites et partie supérieure de la zone à ombres, les milieux intermédiaires de transition entre zone à ombres inférieure et zone à barbeaux puis les milieux cyprinicoles de la zone à brèmes (CSP, 1995). Suivant le niveau de dégradation des peuplements et des espèces repères (truites, ombres et brochet), ces milieux peuvent être conformes, perturbés ou dégradés (au sens de l'écart au référentiel théorique respectivement <20%= conforme, de 20 à 80% = perturbé, > 80% = dégradé).

Етат	SALMONICOLE	INTERMÉDIAIRE	CYPRINICOLE
CONFORME	Vizezy et Moingt amont, Mare amont Curaize amont, Lignon amont, Boën, Ban, Noyer, Font d'Aix, Renaison amont, Furan amont, Semène amont, Cotatay amont, Valcherie amont, Onde- non amont	/	/
PERTURBÉ	amont, Isable, Renaison aval,		cours d'eau de plaine, Loire
DÉGRADÉ	Anzieux, Oudan, petits affluents fleuve, affluents rive droite Ondaine, Trambouze	Furan aval, Vizezy aval	barrages de Grangent et Ville- rest

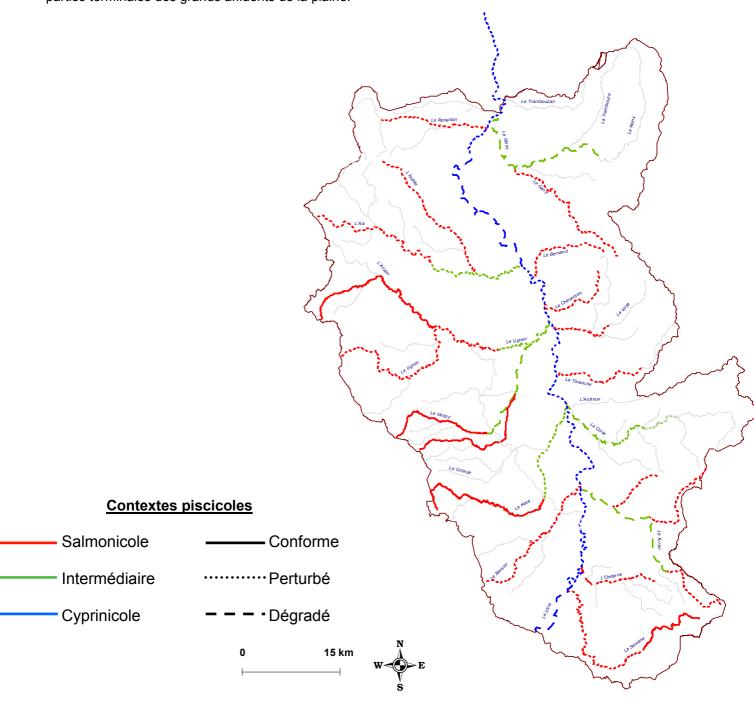
CARACTÉRISTIQUES DES CONTEXTES PISCICOLES

(La caractérisation des contextes piscicoles est un outil de gestion, se basant sur des espèces repères et un référentiel théorique.)

Les contextes salmonicoles sont majoritaires dans les Monts du Forez, de la Madeleine et du Pilat. Par contre, dans les Monts du Lyonnais et les plaine du Forez et du Roannais, les domaines salmonicoles sont moins représentés que les domaines intermédiaires en relation avec deux éléments majeurs :

- La structure géomorphologique des cours d'eau imposant une différence nette entre :
 - les pentes, largeurs et profondeurs des cours d'eau à la limite piémont et plaine;
 - les précipitations et la météorologie (effet Foehn des Monts du Forez) influant sur les facteurs hydrologiques et thermiques; ceci entraînant une différence structurelle naturelle des peuplements piscicoles qui sont salmonicoles sur les monts jusqu'à la limite de la plaine et intermédiaires dès l'entrée dans la plaine.
- La qualité physico-chimique générale des eaux et l'état de préservation des habitats illustrant un gradient anthropique amont aval avec une dégradation progressive depuis les têtes de bassins vers la plaine du Forez, associée à la très faible hydrologie estivale pour les cours d'eau du Lyonnais.

Les milieux strictement cyprinicoles ne comprennent que le fleuve Loire et les grands barrages ainsi que les parties terminales des grands affluents de la plaine.



PEUPLEMENTS SALMONICOLES

Les Schémas Départementaux à Vocations Piscicoles et les Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de la Loire, de la Haute-Loire et du Rhône confirment le caractère salmonicole des cours d'eau de la majeure partie des affluents de la Loire, dont plus de 80% du linéaire est classé en première catégorie piscicole. Les espèces les plus fréquemment observées à l'amont des bassins sont la truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, espèce vivant près du fond sensible à la pollution, vairon, loche).

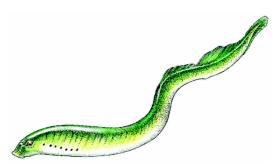
Toutefois, les contextes salmonicoles sont bien souvent **perturbés ou dégradés**. Ils restent cependant conformes sur les cours d'eau des Monts du Forez caractérisés comme des cours d'eau de bonne qualité globale tant sur le point de vue physique, biologique que de la physico-chimie des eaux.

Les peuplements sont salmonicoles avec la présence quasi exclusive de truites fario (avec parfois le vairon ou le chabot comme espèces d'accompagnement), sur les cours d'eau comme la Semène, Le Renaison, l'Aix, le Lignon amont, l'Anzon, le Vizézy amont, La Mare amont, La Curaize amont, Le Furan et Furet amont, les affluents rive gauche de l'Ondaine.

Sur les autres cours d'eau salmonicoles, la truite fario est accompagnée essentiellement de loches, goujons, chevaines et bien souvent de nombreuses autres espèces au caractère plus lentique.

La dégradation de la structure des habitats aquatiques et de la qualité de l'eau se traduit par la sous représentation ou l'absence des espèces bioindicatrices (truite, chabot, lamproie de planer). Ceci au profit d'espèces plus ubiquistes et polluorésistantes comme la loche, le goujon le chevaine qui deviennent majoritaires. Elle sont associées souvent alors à des espèces non électives de la zone à truite comme le gardon, la tanche, la perche, la carpe, le rotengle, le carassin, le pseudorasbora traduisant aussi et surtout l'impact de sorties de plans d'eau ou retenues collinaires. Ces cours d'eau sont classés en contexte salmonicole perturbé ou dégradé suivant le niveau de population en truites.

L'Ombre, qui est une espèce patrimoniale très menacée en France, est présent de manière relictuelle sur le réseau hydrographique (uniquement l'Aix entre Grézolles et Saint Germain Laval et le Lignon en aval de Boën). L'Ombre, ainsi que l'écrevisse à pattes blanches et la moule perlière, est un excellent bioindicateur. Tous les trois traduisent l'état de préservation des cours d'eau mais leur faible représentation sur le périmètre est malheureusement aussi l'expression de la dégradation générale des milieux aquatiques ligériens.



La lamproie de planer, petit agnathe à statut patrimonial, est assez bien représentée sur les cours moyens des cours d'eau du Forez mais absente dans les Monts du Lyonnais et le Pilat ainsi que le chabot.

PEUPLEMENTS CYPRINICOLES

LE BROCHET, ESPÈCE REPÈRE :

Sur les grands affluents (Mare, Lignon, Aix, Rhins, Coise), près de la confluence avec la Loire et sous son influence, le peuplement est à dominante cyprinicole comme sur le fleuve. L'espèce repère y est donc le brochet dont l'habitat de reproduction est protégé. Notons que la Loire sur notre périmètre est encore un fleuve assez dynamique: il n'a jamais été très riche en Brochets.

Globalement, la représentation du brochet est faible à très faible car, s'il existe de nombreuses zones potentielles pour la reproduction (49 ont été recensées sur le fleuve entre Grangent et Villerest, une dizaine en aval de Villerest, source CSP), elles présentent toutes des problèmes de connexion et/ou de durée d'immersion durant la phase propice s'étalant de mi février à mi mai.

Ces problèmes sont liés à la fois au régime hydrologique naturel des cours d'eau (crues printanières de longue durée quasi inexistante, depuis 1997, seules les années 2001 et 2002 ont été potentiellement favorables à la fraie du brochet), au fonctionnement hydraulique des barrages (éclusées induisant des marnages de 60-70 cm sur le fleuve) mais aussi à l'incision du lit mineur (suite aux extractions de granulats avant 1992). A ceci vient s'ajouter des supports de ponte pas toujours adéquats limitant la dépose des œufs et une qualité d'eau médiocre induisant des phénomènes d'eutrophisation marqués préjudiciable aux embryons et larves de brochets.



LA LOIRE CYPRINICOLE

Sur la zone d'étude, la Loire est exclusivement cyprinicole sauf dans son parcours en Haute Loire (peuplement un peu plus intermédiaire typique de la zone à barbeaux supérieure avec dominance des cyprinidés d'eaux vives).

La présence des retenues de Grangent et de Villerest modifie localement la biotypologie de la Loire et favorise le développement d'espèces d'eaux calmes (lentiques) avec un peuplement typique de la zone à brèmes, avec une présence du gardon, de la brème commune, de la carpe, du rotengle de la perche du sandre, du silure, ...

La Loire entre Grangent et Villerest possède un peuplement fortement perturbé dominé par chevaines goujons gardons et ablettes avec une sous représentation des espèces logiquement électives de cette zone à barbeaux inférieure comme le barbeau, le hotu, la vandoise, mais aussi le brochet.

Ce constat piscicole est lié aux nombreuses perturbations que connaît le fleuve : qualité d'eau médiocre à mauvaise, débit réservé insuffisant (2m³/s à l'aval de Grangent), fluctuations journalière des débits, substrat modifié,

Le diagnostic de l'état écologique entre Grangent et Villerest (Cemagref 1996) indiquait:

- un peuplement piscicole assez bien structuré mais ayant de faibles effectifs, en amont du Furan. Une étude en cours de l'ONEMA précisera ces données
- un peuplement très désorganisé avec prépondérance de 4 espèces résilientes et polluo-résistantes (chevaine, goujon, loche et gardon), en aval de Montrond jusqu'à Feurs.
- un peuplement reflétant l'influence des retenues (Feurs et Villerest) avec des espèces d'eau calme mais une grande diversité d'espèces et d'abondance de ces espèces, en aval du Feurs.

A l'aval du barrage de Villerest, la Loire présente le même cortège d'espèces piscicoles (a priori et sur dire des pêcheurs car aucune étude n'a jamais été menée sur ce secteur) qu'en amont mais apparemment mieux structuré car le débit plancher (12 m³/s) la qualité d'eau (moyenne à bonne) sont bien supérieurs. Ce sont surtout les espèces migratrices telles que l'anguille, la lamproie marine, et la grande alose qui confère à cette partie du fleuve son vrai caractère patrimonial.

Le canal du Forez présente également un peuplement cyprino-ésocicole (gardons, chevaines surtout avec aussi carpes et tanches et une bonne représentation en carnassiers : brochets , sandres et perches) cependant bien mieux équilibré que celui du fleuve en raison de la constance du débit, d'un développement important de végétation aquatique malgré un habitat plus linéaire et uniforme (lit section trapézoidale).

ETUDE DU PEUPLEMENT DE POISSONS DES RETENUES DE GRANGENT ET VILLE-REST

Dans le cadre de l'ouverture de la pêche professionnelle depuis le 01/01/2005 sur les retenues de Grangent et Villerest il est apparu primordial de connaître l'état des peuplements en place, de manière à identifier l'importance relative de chacune des espèces présentes et leurs différentes classes d'âges afin d'optimiser la gestion de la ressource piscicole de ces retenues.

Ainsi la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la LOIRE a assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude confiée au bureau ASCONIT consultant, dont l'objectif était d'obtenir une image de l'état initial (avant exploitation) du peuplement de chacune des retenues au moyen d'un protocole d'échantillonnage reproductible et standardisé. En complément des analyses de la teneur en métaux lourds et les polychlorobiphényles (PCB) sur la chair des poissons ont été réalisées .

Concernant l'état des populations piscicoles pour les deux retenues, il apparaît que les rendements de pêche sont assez élevés et témoignent d'un bon potentiel de production piscicole. Néanmoins on constate que dominent les espèces thermophiles et espèces peu exigeantes en matière de qualité d'eau ou d'habitat. La diversité des espèces est relativement faible en comparaison à ce que l'on pourrait attendre d'un cours d'eau comme la Loire. La répartition spatiale des poissons est très hétérogène: ceux-ci se concentrent par exemple dans les 2/3 amont de Grangent et sont totalement absents des couches profondes désoxygénées.

En comparant les deux retenues on note l'effet d'une perturbation plus grande sur celle de Villerest qui se traduit par une perte très nette des rendements numériques et pondéraux, une moindre diversité et l'absence des espèces les plus sensibles.

Ce constat est conforme à la médiocre qualité générale des eaux, mesurées lors de campagnes de pêches.

Cette situation conduira la DDAF en concertation avec les représentants de la pêche à proposer des préconisations, dans l'objectif d'optimiser la gestion de la ressource piscicole.

Concernant les analyses de micro polluants contenus dans la chair des poissons

Les analyses menées sur plusieurs espèces cibles (réparties en plusieurs classes de tailles) ont permis de montrer que pour ce qui est des métaux lourds, (ont été analysés Cadmium, chrome, cuivre, fer, mercure, plomb, zinc), il n'y a pas de contamination de la chaîne alimentaire. Les résultats ont cependant mis en évidence des teneurs en mercure dépassant légèrement le seuil réglementaire (0.5 mg/kg), dans les perches de taille moyenne capturées sur la partie amont de la retenue de Grangent et sur des sandres et perches de plus grandes tailles sur la retenue de Villerest. L'insuffisance de données représentatives nécessitera d'autres analyses des poissons de Grangent et de Villerest afin de pouvoir préciser le niveau de contamination par le mercure.

Les polychlorobiphényles (PCB) ont également été recherchés. En effet les PCB sont des composés facilement piégés dans les sédiments et la contamination se fait par bio-accumulation le long de la chaîne alimentaire. Ils sont lipophiles et ont tendance à se concentrer dans les graisses. Les résultats montrent la présence de PCB dans tous les échantillons analysés, mais à des niveaux inférieurs à la norme européenne (0.8 mg/kg).

En conclusion, il est recommandé, par précaution, de ne pas consommer les perches de la retenue de Grangent, ni les perches et sandres de la retenue de Villerest, en raison des risques de santé publique causé par leur teneur en mercure. Leur vente est interdite.

Des investigations complémentaires seront conduites sous l'égide de la Direction des Services Vétérinaires de la LOIRE.

PERTURBATIONS OU FACTEURS LIMITANTS

De nombreuses sources de perturbations ou facteurs sont susceptibles d'interférer sur le cycle biologique (reproduction - R, éclosion - E, croissance - C) des différentes espèces de poissons en particulier sur les espèces dites « repères » que sont truite, ombre et brochet :

			Partie du Cycle biolo- gique affecté		
Principales Perturbations	Effets	R	Ε	С	
Barrages et seuils	Obstacles à la libre circulation (montaison des géniteurs et/ou à la dévalaison des juvéniles)	×			
Plans d'eau, ripisylve absente, impact des seuils, réchauffement climatique	Réchauffements des eaux durant la période estivale pour les salmonidés			×	
Recalibrage, curage, ensablement, érosion régressive, endiguement	Dégradation des habitats piscicoles	X	×	×	
Hydrologie estivale perturbée Débits réservé, Eclusées	Modification des débits : Réduction des débits induisant baisse de capacité d'accueil et/ou assecs	x	x	X X	
Rejets polluants, lessivages	Dégradation de la qualité des eaux : Eutrophisation, colmatage des fonds, toxicité ammoniaque nitrites, micropolluants, baisse d'oxygénation, pic de pH	×	×	X	

TABLEAU SANS CLASSEMENT PRIORIATIRE SUR L'IMPACT DE CES PERTURBATIONS D'AUTANT QUE CELLES-CI SONT SOUVENT CUMULÉES.

RECHAUFFEMENT DES EAUX

Les peuplements piscicoles sont très dépendants de la température des cours d'eau qui est le facteur prépondérant de leur répartition longitudinale.

L'augmentation thermique induit une modification des peuplements en place en particulier pour les espèces les plus sensibles comme la truite. Les plages thermiques favorables sont réduites pour cette espèce et une faible élévation moyenne peut conduire à des pertes importantes de production dès le passage au dessus de 18°C.

On assiste ainsi à une «remontée» des zones salmonicoles vers les têtes de bassin et donc une extension des secteurs intermédiaires et cyprinicoles. Ceci est d'autant plus problématique que ce phénomène est associé à une sous oxygénation encore plus préjudiciable aux salmonidés qui sont exigeants pour ce paramètre. Ce réchauffement est causé par :

-l'absence de ripisylve, donc de couvert végétal primordial pour « tempérer » les eaux,

-la présence de nombreux seuils et plans d'eau en travers des cours d'eau, ralentissant les écoulements et créant des zones lentiques désoxygénées se réchauffant plus facilement en été en périodes de basses eaux,

-Le réchauffement climatique : la température des eaux étant étroitement liée à celle de l'air, elle aurait en moyenne augmenter de 1 à 1,5°C en 30 ans !

OBSTACLES À LA LIBRE CIRCULATION DU **POISSON**

En fonction des peuplements considérés

Nombreux sont les ouvrages hydrauliques (buses, seuils, ouvrages de franchissement de voiries... en général inférieure à 2-3 mètres) qui constituent des obstacles à la libre circulation du poisson. Leur impact réel est variable selon les peuplements. Peuplements cyprinicoles et salmonicoles n'ont pas les mêmes comportements, ni les mêmes exigences en matières de circulation (montaison et dévalaison).

Dans les zones à salmonidés, les truites doivent effectuer une migration pour rejoindre les zones de frayères fonctionnelles. La présence d'obstacles infranchissables isole artificiellement les populations et menace durablement ces espèces en terme de renouvellement et de diversité génétique. Cette menace est surtout ressentie sur les cours d'eau salmonicoles perturbés et dégradés du bassin et/ou après des phases de pollution massive ou d'assec où la recolonisation peut s'avérer impossible.

En milieu cyprinicole, les brochets effectuent aussi des déplacements plus ou moins importants (jusqu'à 30-40 km) vers les annexes hydrauliques les plus fonctionnelles donc la question de la libre circulation est également importante. Ceci est valable également pour les autres espèces à reproduction phytophile comme la carpe et la tanche.

En fonction des ouvrages

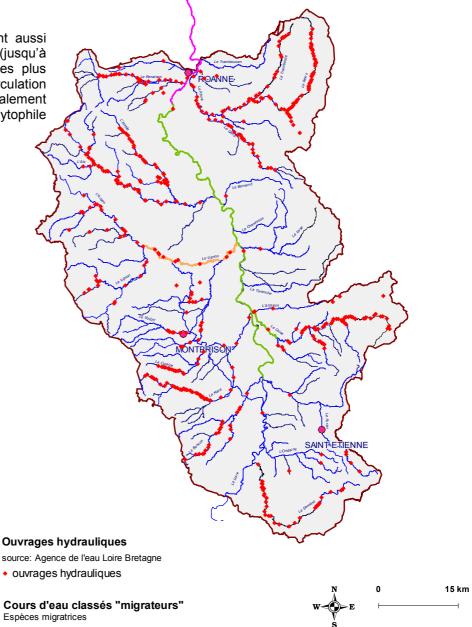
Il faut distinguer les "petits ouvrages" des "grands ouvrages", pour lesquels la hauteur de chute de la retenue (>=10 m) n'a rien d'identique.

Les grands barrages cloisonnent les rivières et modifient de manière profonde les peuplements. Ainsi, on observe des différences fortes dans les peuplements de la Loire en amont de notamment de Grangent et de Villerest (cyprinicole d'eaux vives) et ceux que l'on trouve dans les retenues (cyprinicole d'eaux calmes). Non équipés de passe à poisson (type ascenseur). Villerest porte atteinte au caractère "rivière à migrateurs" de la Loire, celle-ci n'accueillant désormais plus d'alose, de lamproie marine, ni de saumon et d'anguille en amont.

COURS D'EAU CLASSÉS « MIGRATEUR »:

Le classement de ces cours d'eau impose que tout ouvrage (barrage) doit comporter des dispositifs assurant la circulation de certains poissons migrateurs.

Ce classement devra être revu pour 2014. (loi sur l'eau de décembre 2006).



Peuplements piscicoles - p 7

Cours d'eau classés "migrateurs" Espèces migratrices

Truite fario, Anguille, Brochet Truite fario, Anguille, Ombre

Saumon, Truite de mer, Aloses, Lamproies

MODIFICATION DES DÉBITS :

Le régime hydrologique des cours d'eau du bassin est de type pluvial avec alternance de périodes de hautes eaux (hiver, printemps, automne) entrecoupées d'une période de basses eaux estivales. On dénote une sensibilité plus forte aux étiages sur la rive droite du fleuve sur les Monts du Lyonnais notamment. L'amplitude et la fréquence des étiages sont exacerbées par les prélèvements et interceptions de bassin versant (captages de sources, retenues collinaires, drainage de zones humides et recalibrage, pompages sur cours d'eau ou en nappe d'accompagnement, microcentrales, barrages,). Cela peut se traduire par une réduction drastique du débit à l'étiage estival, parfois jusqu'à l'assec. La conséquence est d'abord une baisse d'oxygénation, une élévation thermique, une moindre dilution des polluants augmentant leur toxicité jusqu'à des mortalités piscicoles.

Les actions d'imperméabilisation des sols, endiguement, recalibrage, remembrement par arasement de haies... entraînent à l'inverse des diminutions des temps de concentrations des eaux lors de grosses pluies conduisant à une amplification de l'effet dévastateur des crues.

Suite à la sécheresse de 2003, les cours d'eau Coise, Loise, isable connaissent des soucis de recolonisation piscicole.

DÉGRADATION DES HABITATS:

L'alternance mouille – radier, présente sur la majorité des affluents, est très favorable au développement de la truite. De même les annexes hydrauliques des grands cours d'eau jouent un rôle majeur (reproduction, nurserie) pour les espèces ésocico-cyprinicoles.

L'uniformisation des faciès et des conditions de microhabitats, la chenalisation, l'endiguement, le recalibrage en créant des pertes bruts d'habitats (reproduction, abris, affût...) de tous ordres (ensablement, disparition des caches, exondation, ensoleillement total...) sont donc très préjudiciables à la production piscicole et engendrent une perte de la richesse faunistique.

DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES EAUX :

Les cours d'eau, en tant qu'organes de «collecte » du bassin versant, sont les récepteurs finaux des rejets polluants et lessivage des sols et concentrent donc la pollution des eaux.

Rejets urbains, agricoles et industriels, lessivages routiers ou agricoles peuvent conduire à une dégradation majeure de la qualité physico-chimique des eaux qui peuvent devenir, dans les cas les plus importants, incompatibles avec la vie piscicole (cas du Furan aval). Ce niveau de dégradation des eaux est sous dépendance du niveau de pression anthropique sur le bassin : Monts du Forez et du Pilat étant fortement préservés par rapport aux Monts du Lyonnais et à la plaine du Forez ou plaine Roannaise.



GESTION HALIEUTIQUE

Le monde de la pêche de loisir est très structuré. Toute personne se livrant à cette activité a l'obligation d'adhérer à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Celles-ci sont regroupées au sein de Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA) qui coordonnent et accompagnent l'activité de ses associations affiliées et assurent la collecte de la taxe obligatoire « protection du milieu aquatique » (CPMA) que les pêcheurs, en tant qu'utilisateurs du milieu naturel, acquittent.

AAPPMA et FDPPMA ont pour mission la gestion piscicole et le développement du Loisir pêche .

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA, ex Conseil Supérieur de la Pêche), est également en charge de la mise en valeur et de la surveillance du domaine piscicole national. Les agents techniques de l'environnement, chargés de la Police de l'eau et de la Pêche, surveillent au plus près du terrain les cours d'eau et plans d'eau du réseau hydrographique du bassin.

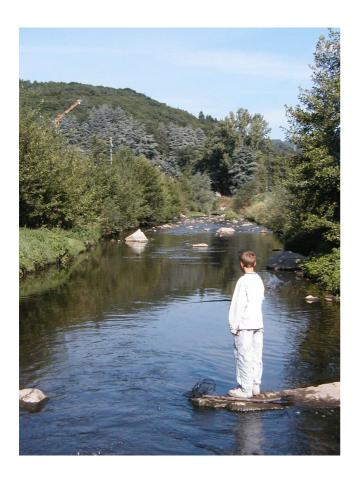
AAPPMA de la Loire	commune			
Les Pêcheurs du Lignon	BOEN-SUR-LIGNON			
La Truite du haut Lignon	CHALMAZEL			
L'Amicale des pêcheurs	CHAMBON-FEUGEROLLES			
La Gaule Chazelloise	CHAZELLES-SUR-LYON			
La Gaule Forézienne	FEURS			
La Truite des Montagnes du	PANISSIERES			
La Gaule Montbrisonnaise	MONTBRISON			
La Truite de l'Anzon	NOIRETABLE			
Les Amis pêcheurs de Régny	REGNY			
Roanne et région	ROANNE			
La Truite du Roannais	ROANNE			
Les Martins Pêcheurs Rou-	ROCHE-LA-MOLIERE			
Les Amis du Gand et du Ber-	SAINTE-COLOMBE			
La Carpe Stéphanoise	SAINT-ETIENNE			
La Gaule Forézienne	SAINT-ETIENNE			
La Truite des Grands Bois	SAINT-ETIENNE			
La Gaule Baldomérienne	SAINT-GALMIER			
Les Pêcheurs de l'Aix	SAINT-GERMAIN-LAVAL			
La St Hubert	SAINT-JUST-EN-CHEVALET			
Le Gardon Forézien,	SAINT-JUST-SUR-LOIRE			
La Gaule de la Mare	SAINT-MARCELLIN			
Les Amis du Gand	SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY			
La Truite de Soleymieux	SOLEYMIEUX			
Les Amis Pêcheurs de Thizy	THIZY			
La Maille de la Loire	VILLARS (sur le fleuve LOIRE)			
Pêcheurs amateurs aux engins AAPPMA de la Haute Loire				
	commune			
La Gaule amicale Aurecoise	AUREC SUR LOIRE			
La Gaule Bassoise	BAS EN BASSET			
Les amis de la Gaulle	SAINT DIDIER EN VELAY			
Les amis de la semène	PONT SALOMON			
AAPPMA du Rhône	Commune			
Amplepuis	AMPLEPUIS			
Cours la Ville	COURS LA VILLE			
Cublize/ la Chapelle de Mardore	CUBLIZE			
St Symphorien sur Coise	ST SYMPHORIEN SUR COISE			
St Vincent de Reins	ST VINCENT DE REINS			



Les 26 AAPPMA de la Loire regroupent plus de 20 096 pêcheurs (données 2006), dont 4,8% de jeunes et 0,5% de vacanciers. Leur domaine de pêche s'étend sur 3564 km de cours d'eau dont 3200 km en parcours de 1^{ère} catégorie et 350 km en 2^{ème} catégorie : la Loire et barrages sur 128 km et les parties avals des affluents (Bonson, Mare, Vizezy, Lignon, Aix, Renaison, Rhins, Loise, Coise, Furan, et Ondaine).

Certains cours d'eau restent cependant peu ou pas exploités d'un point de vue halieutique. Certains du fait de leur inaccessibilité, c'est le cas notamment des secteurs en zones de gorges sans route d'accès (Lignon du Forez), d'autres parce qu'ils sont sans intérêt piscicole et/ou de qualités d'eau dégradées (ex. : affluents de la retenue de Grangent et Villerest, petits cours d'eau de plaine comme le Gand (affluent rive gauche de la Loire), L'Alliot, Le Rhins aval, le Trambouzan, la Trambouze, l'Onzon ...) ou bien de rares cours d'eau qui sont apiscicoles (Furan aval, Borde matin, Rieudelet, ...).

Sur le canal du Forez, ou l'amorçage est interdit, la pression de pêche n'est pas soutenue.



LES PARCOURS ET LES RÉSERVES DE PÊCHE

Les parcours en rivière sont essentiellement naturels, associatifs et ouverts à tous les pêcheurs (dans le respect de la propriété privé puisque la majorité des cours d'eau sont non domaniaux). Mais il existe sur le bassin de l'Aix une association privée et 4 AAPPMA de la Loire n'accordent pas la réciprocité départementale.

Les Fédérations ont mis en place :

- des parcours sans tuer (ou no-kill), où tout poisson capturé doit être immédiatement remis à l'eau : le Lignon du Forez à Boën, le Renaison à Roanne, la Semène à la Séauve sur Semène ;
- Des secteurs à la carpe de nuit : sur le domaine public fluvial (fleuve et barrages de Villerest et de Grangent) et de nombreux pièces d'eau (Bas en Basset, Andrézieux Bouthéon...)
- 13 parcours handipêche, spécialement aménagés pour les handicapés.

Les associations ont également en gestion 12 grands barrages artificiels, créés à l'origine pour un autre usage (alimentation en eau potable : AEP, hydroélectricité...), voués à la pêche de loisir sur lesquels la pérennité de l'exercice de la pêche est lié à la mise en conformité des périmètres de protection AEP.

Par ailleurs, toute pêche est interdite sur certains secteurs de cours d'eau (les *réserves de pêche* amont et aval des grands ouvrages de Feurs Grangent et Villerest, réserve sur le Renaison en aval des barrages du Rouchain et du Chartrain, le Vizezy dans la traversée de Montbrison) ou barrages (AEP essentiellement : Ondenon, Echapre, Pas du Riot, Gouffre d'Enfer, Chartrain, Rouchain, Echanssieux, ...).

Sur le bassin, la pêche de loisir attire essentiellement des pêcheurs locaux, même si, depuis quelques années, elle s'ouvre assez timidement à une population de provenance plus lointaine.

La pêche est majoritairement pratiquée dans les grands barrages, le fleuve Loire et les plans d'eau fédéraux pour les cyprinidés (surtout gardons et carpes) et les carnassiers (sandres, brochets et perches).

La pêche aux salmonidés, reste pratiquée sur la plupart des rivières et des petits affluents de première catégorie piscicole et notamment sur les bassins du Lignon, de la Mare, de la Semène, du Renaison et de l'Aix qui disposent des meilleures potentialités salmonicoles.

Le principal attrait du bassin réside dans son caractère mixte entre milieux salmonicole et cyprinicole et la présence de nombreux plans d'eau assurant la pratique de nombreuses techniques et la recherche d'espèces variées. La présence de l'ombre commun sur le Lignon du Forez, espèce emblématique de la qualité des rivières dont on sait maintenant que ses populations sont entièrement sauvages (étude génétique FDPPMA42), attire de nombreux pêcheurs et suscite un engouement particulier pour sa valorisation touristique. La question se pose cependant de savoir si l'ombre doit être considéré comme une espèce à valoriser touristiquement ou une espèce à protéger (en particulier depuis la sécheresse 2003 où les populations ont beaucoup soufferts).

Gestion piscicole de la FDPPMA 42:

Depuis 1998, les alevinages (œufs, larves et juvéniles) en truites ont été stoppés conformément au plan de gestion piscicole départemental. La Fédération a mis en oeuvre le suivi:

- de la qualité des milieux et des peuplements piscicoles et plus particulièrement celui des espèces repères : truites, ombres et brochets
- de la reproduction naturelle à travers : le comptage des frayères à salmonidés en rivières et l'observation de la reproduction du brochet dans les annexes hydrauliques;
- -du métabolisme thermique estival des cours d'eau à l'aide de sondes enregistreuses,
- des aménagements piscicoles mis en place par les structures de gestion des rivières (contrat et opération coordonnées) et AAPPMA

Elle développe la mise en place des carnets de capture et participe activement aux Contrats de rivière et Opérations Coordonnées et à toutes les instances sur l'eau et les milieux aquatiques du département (CODERST, CDH, Natura 2000, DCE, SAGE, dossier cormorans, ...)

DIAGNOSTIC

Les contextes salmonicoles sont majoritaires dans les monts du Forez, de la Madeleine et du Pilat.

On retrouve un contexte intermédiaire sur les monts du lyonnais, les plaines du Forez et du Roannais.

Le fleuve Loire, les barrages et les parties terminales des affluents de la plaine sont cyprinicoles.

On note la présence de l'Ombre commun sur le Lignon et l'Aix.

Les peuplements piscicoles rencontrent de nombreuses perturbations:

- Réchauffement des eaux,
- Obstacles à la libre circulation piscicole,
- Modification des débits des cours d'eau (plus important dans les monts du lyonnais),
- Dégradation des habitats,
- Dégradation de la qualité des eaux (Montsdu lyonnais, plaines du Forez et du Roannais et agglomérations plus touchés).

La recolonisation piscicole suite à la sécheresse de 2003 est encore en cours. Elle est difficile sur la Coise, Loise et l'Isable, en raison notamment des obstacles en travers des cours d'eau.

La pêche de loisir attire essentiellement des pêcheurs locaux. Le principal attrait du bassin réside dans son caractère mixte entre milieux salmonicole et cyprinicole et la présence de nombreux plans d'eau assurant la pratique de nombreuses techniques et la recherche d'espèces variées.

www.loire.fr

